Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 076-247600620-20230413-DEL20230421-DE

Conseil communautaire
Séance du 13 avril 2023

Délibération

N° 2023_04_21

Affectation du résultat 2022

Les affectations du résultat de la section de fonctionnement sont présentées en annexe pour les budgets suivants :

- budget principal ;
- budget ordures ménagères ;
- budget transports ;
- budget office de tourisme ;
- budget hôtel d'entreprises.

Le Quorum constaté,
Le Conseil communautaire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission Finances en date du 15 mars 2023,
Vu l'avis favorable du Bureau en date du 21 mars 2023,
Ayant entendu l'exposé de Mme Françoise DENIAU,
Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Décide :

Résultat du vote : adoptée à l'unanimité
(Pour : 42 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

1. - D'approuver l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget principal telle que présentée :

- Affectation en réserves en investissement (R 1068) = 1 070 000 €
- Report à la section de fonctionnement (R 002) = 7 146 297,49 €

2. - D'approuver l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget Ordures Ménagères telle que présentée :

- Affectation en réserves en investissement (R 1068) = 0 €

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 076-247600620-20230413-DEL20230421-DE

Paraphe : _____

— Réserves réglementées (R 1064) = 0 €
— Report à la section de fonctionnement (R 002) = 1 501 685,83 €

3. - D'approuver l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget Transports telle que présentée :

— Affectation en réserves en investissement (R 1068) = 0 €
— Report à la section de fonctionnement (R 002) = 458 809,97 €

4. - D'approuver l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget Office de Tourisme telle que présentée :

— Affectation en réserves en investissement (R 1068) = 0 €
— Report à la section de fonctionnement (R 002) = 46 718,92 €

5. - D'approuver l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget Hôtels d'entreprises telle que présentée :

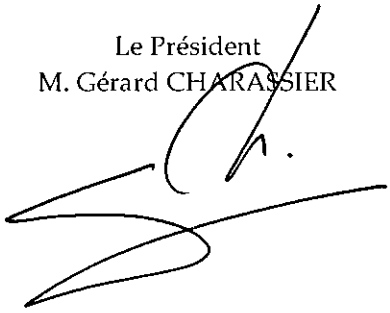
— Affectation en réserves en investissement (R 1068) = 0 €
— Report à la section de fonctionnement (R 002) = 74 564,70 €

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
M. Gérard LEGAY



Le Président
M. Gérard CHARASSIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Sur convocation adressée le 28 mars 2023,

Étaient présents (34) :

M. Didier TERRIER,
M. Dominique MACE,
Mme Martine LEBORGNE,
M. Louis EUDIER,
M. Éric CARPENTIER
Absent q. n° 25,
Mme Céline DAMBRY,
M. Éric RENÉE,
M. Claude BELLIN
Absent q. n° 26,
M. Vincent LEMETTAIS,
M. Gérard LEGAY,
Mme Régine HAUZAY,
M. Alain LOPEZ,
M. Pascal LEBORGNE,
Mme Odile DECHAMPS,
M. Michaël DODELIN,
Mme Catherine DUCHESNE,
M. Sylvain GARAND,
M. Jean-Marc DOUCET,
Mme Sandrine NORDET,
Mme Josiane GILLE,

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 076-247600620-20230413-DEL20230421-DE

M. Jacques CAHARD,
Mme Natacha BLY,
Mme Virginie BLANDIN,
M. Gérard CHARASSIER
Absent pour le vote de la q. n° 20,
Mme Françoise DENIAU,
M. Alain BREYSACHER,
Mme Herléane SOULIER,

M. Christophe ADE,
Mme Lorena TUNA,
M. Florian LEMAIRE,
Mme Françoise BLONDEL,
Mme Marie-Claude HERANVAL,
Mme Denise HEUDRON,
M. Thierry SOUDAIS

Étaient représentés (8) :

Mme Stéphanie ETIENNE
Représentée par M. Didier TERRIER,
Mme Catherine MAILLOT
Représentée par Mme DUBUISSON,
M. Mario DEMAZIERES
Représenté par Mme Odile DECHAMPS,
M. Gilles COTTEY
Représenté par Mme Josiane GILLE,

M. Francis ALABERT
Représenté par Mme Virginie BLANDIN,
M. Arnaud MOUILLARD
Représenté par Mme Françoise BLONDEL jusqu'à 19h44, q. n° 10,
M. Jean-François LE PERF
Représenté par Mme Denise HEUDRON,
M. Laurent BENARD
Représenté par M. Michaël DODELIN

Étaient absents (3) :

Mme Dominique TALADUN,
M. Lionel GAILLARD,

M. Jean-Louis LUC

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 076-247600620-20230413-DEL20230421-DE